



Procès verbal de la réunion du Conseil restreint de DS B3ESTE, le Mercredi 22 Juin

Présents : Catherine Aliaume, Sylvie Hurtrez-Bousses, Fleurice Mamberti-Parat, Elena Gomez, François Rousset, Chrystelle Bancon-Montigny, Arnaud Grégoire, Bastien Mérigot, Jean-Louis Bodinier, Bernard Godelle, Estelle Jumas-Bilak, Marc Bouvy

Représenté/excuse : Jean-Jacques Cornée (par F. Parat), Laurent Dagorn (par C. Aliaume), A. Mignot (par F. Rousset)

Invités : Claude Casellas (Rapportrice pour candidatures Pharmacie), Mathieu Sicard (pool 67-68), Diane Arcay (pool 35), Pierre-Olivier Antoine (pool 36)

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 10h10.

Ordre du jour : Avis et classements des candidatures dans le cadre de la phase locale de la procédure de promotion des enseignants-chercheurs.

Les avis sont rendus sous forme de classement en *groupes* (groupe 1= fortement soutenu, groupe 2=soutenu, groupe 3= sans avis). Ces avis sont rendus en prenant en compte les quotas définis dans la circulaire de procédure, délibération 2016-02-01-11 du CA, p. 4).

Le Conseil restreint émet les *classements* et *avis* suivants, tous adoptés à l'unanimité.

Promotion MCF-CE

Christine Lauer-Leredde 1e ex aequo/3 – groupe 1

Christophe Petit 1e ex aequo/3 – groupe 1

Frédérique Carcaillet 3e /3 –Groupe 2

Promotion PRCE2

Sylvie Rapior 1/2 – groupe 1

David Mouillot 2/2 – groupe 3

Promotion PR1

Hervé Jourde 1/1 – groupe 1

Promotion PRCE1

Séverin Pistre 1/1 – groupe 1

La séance est levée à 12h.